

8ÈME ÉDITION DU FESTIVAL MUSÉES (EM)PORTABLES : PLUS QUE 15 JOURS POUR CONCOURIR !

Organisé par Museumexperts depuis 2012, le festival musées (em)portables invite les visiteurs de musées, châteaux, monuments..., individus comme groupes, à faire un film avec leur téléphone portable sur leur expérience de visite. La seule contrainte est que le film n'excède pas trois minutes.

musées emportables 22-23-24 JANVIER 2019
8^e édition

Au Sitem 2019, salon des musées, lieux de culture et de tourisme, Museumexperts présente musées (em)portables, festival où tous les films (moins de 3 minutes) sont réalisés avec un téléphone portable avec pour sujet unique la visite d'un musée, d'un monument ou d'un lieu de culture.

JURY

LUCIE AVRIL Responsable opérationnelle du MuMo (Musée Mobile)	CATHERINE CUENCA Conservateur général du patrimoine, Présidente de l'Association Générale des Conservateurs des Collections Publiques de France	JEAN FRANÇOIS GRÜNFELD Président directeur général de Museumexperts	
BERNARD HASQUENOPH Journaliste et fondateur de Louvre pour tous	EMMANUELLE LALLEMENT Cheffe du département de la politique des publiques, Direction Générale des Patrimoines, Ministère de la Culture	SÉBASTIEN MEYSSAN Fondateur et Directeur Général de la chaîne Museum	PIERRE NOUAL Auteur de <i>Photographier au Musée</i>

MUSEUMEXPERTS
VALORISATION DES LIEUX DE CULTURE

VALLOIS
culture

BIG BANG

SITEM
2019

Conditions générales de participation, règlement, prix, inscription : museumexperts.com

L'ÉDITION 2019

La 8ème édition est d'ores et déjà lancée : les participants peuvent concourir jusqu'au 1er décembre 2018. Le jury délibérera le 14 décembre 2018 et la remise de prix aura lieu le 23 janvier 2019 à 12 heures, aux Docks - Cité de la mode et du design, dans le cadre du SITEM, salon professionnel international des musées, lieux de culture et de tourisme.

LES PRIX

Le Ministère de la Culture renouvelle son soutien à musées (em)portables, avec un prix qui distinguera des films faits par des jeunes.

Son premier prix est de 1000€, les deux suivants de 500€ chacun.

Le lauréat du Grand prix du jury musées (em)portables remporte 1000€, les deux meilleurs suivants 500€ chacun.

INFORMATIONS PRATIQUES

Attention, il n'y a pas d'inscription préalable.

Le bulletin d'inscription rempli et signé ainsi que les formulaires d'autorisation d'exploitation pour le droit à l'image et pour les droits musicaux doivent être obligatoirement accompagnés du film du/des participant/s et envoyés via wetransfer à l'adresse suivante : museesemportables@museumexperts.com (un accusé de réception vous sera adressé en retour).

Ces documents sont téléchargeables sur

: http://www.museumexperts.com/musees_em_portables/reglement

Toutes les vidéos des lauréats des précédentes éditions de musées (em)portables sont visionnables sur : http://www.museumexperts.com/musees_em_portables/videos